MAIRIE DU DIX

# ÉLECTIONS MUNICIPALES

# LES 15 ET 22 MARS JE VOTE 2 FOIS AUX 2 TOURS

Plus d'informations sur mairie10.paris.fr

© Studio Ville de Paris / Mairie du 10e

mairie10paris ddct-ma10-elections@paris.fr mairie10.paris.fr 01 53 72 10 10

VILLE DE PARIS

MAIRIE DU DIX

# Municipales à Paris : mode d'emploi

## Qui peut voter ?

Pour pouvoir voter, il est impératif de remplir les conditions suivantes :

- **être âgé-e d'au moins 18 ans** au plus tard la veille du premier tour de scrutin ;
- **être de nationalité française ou ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne** ;
- **jouir de ses droits civils et politiques** ;
- **être inscrit-e sur les listes électorales**.

L'inscription dans un arrondissement est ouverte à tous ceux qui y résident, ainsi qu'aux gérants d'une entreprise qui y est domiciliée.

À noter que **les nouveaux majeurs** ayant accompli à la mairie de leur domicile les formalités du **recensement citoyen à l'âge de 16 ans sont automatiquement inscrits dans l'arrondissement où ils ont effectué ce recensement**.

**Toute personne nouvellement inscrite recevra sa carte d'électeur par courrier postal** dans un délai allant jusqu'à trois jours avant le scrutin. En cas de non-réception, vous pourrez la retirer le jour du scrutin dans votre bureau de vote.

## Absent·e le jour J ? Pensez à faire une procuration !

Grâce au vote par procuration, tout électeur peut mandater une personne de confiance pour glisser son bulletin dans l'urne à sa place. Dans le cadre des prochaines élections municipales, **cette procuration sera valable pour les deux scrutins** (Conseil d'arrondissement et Conseil de Paris, voir p. 3). Pour être valable, votre demande de procuration (en ligne ou formulaire papier) doit **impérativement être validée auprès du Commissariat de police**.

Pour en savoir plus sur le vote par procuration, flashez ce QR code

## Réforme du mode de scrutin : ce qui change

Adoptée à l'été 2025, la réforme de la loi Paris-Lyon-Marseille (dite loi PLM) modifie le mode de scrutin parisien qui était en vigueur depuis 1982.

Chaque électeur sera désormais invité à glisser **2 bulletins de vote, dans 2 urnes distinctes et en respectant 2 parcours de vote successifs.** Il s'agira d'élire d'abord les **conseillers d'arrondissement,** qui éliront ensuite parmi eux **le/la maire d'arrondissement,** puis les **membres du Conseil de Paris,** qui éliront ensuite parmi eux **le/la maire de Paris.**

Ces deux scrutins se dérouleront **le même jour et au même endroit :** le **dimanche 15 mars 2026** pour le premier tour, puis le **dimanche 22 mars 2026** pour le second tour.

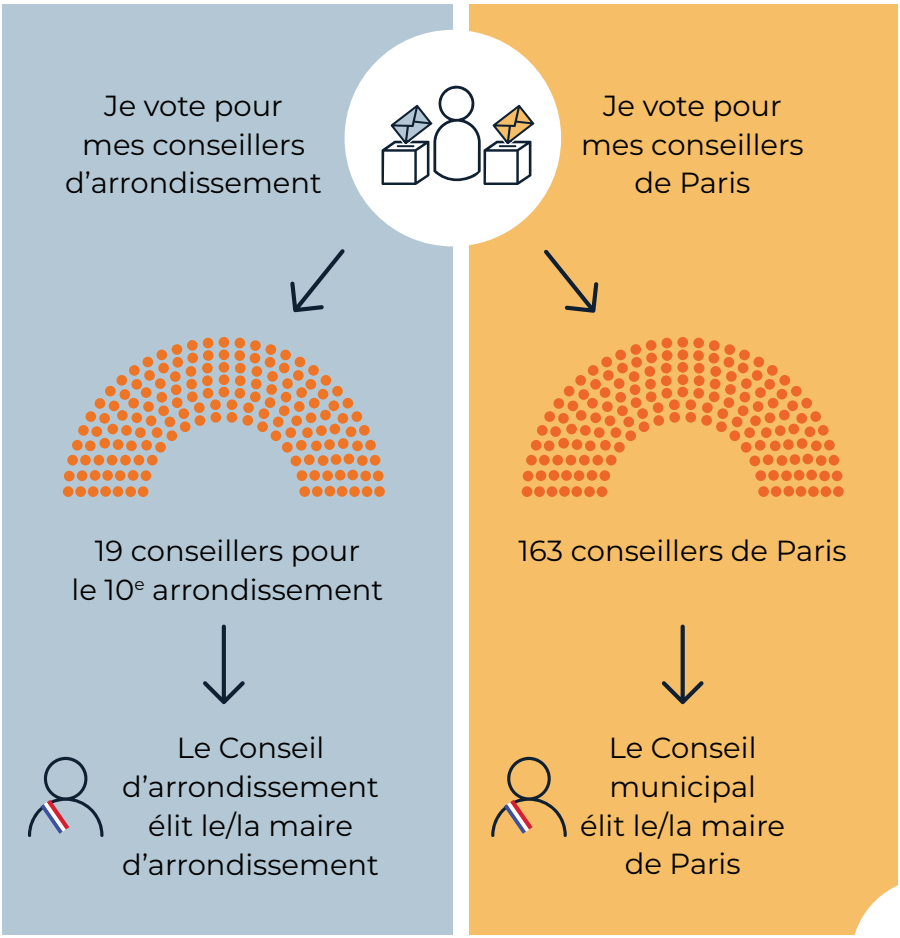

MAIRIE DU DIX

# La nouvelle cartographie des bureaux de vote dans le 10e

Pour permettre l'installation du double scrutin et garantir le bon déroulé des élections, **9 bureaux de vote (BV) du 10e sont délocalisés** :

## BV n°2

**Nouvelle adresse :**
Centre Paris Anim' Jean Verdier,
11 rue de Lancry

*Ancienne adresse : Mairie du 10e (localisation maintenue uniquement pour le BV n°1)*

## BV n°7

**Nouvelle adresse :**
École maternelle Legouvé,
6 rue Legouvé

*Ancienne adresse : Collège Louise Michel (localisation maintenue uniquement pour le BV n°6)*

## BV n°14

**Nouvelle adresse :**
École maternelle Parmentier,
155 avenue Parmentier

*Ancienne adresse : École élémentaire Saint-Maur (localisation maintenue uniquement pour le BV n°13)*

## BV n°25

**Nouvelle adresse :**
École maternelle Louis Blanc,
49 rue Louis Blanc

*Ancienne adresse : École élémentaire Louis Blanc (localisation maintenue uniquement pour le BV n°24)*

## BV n°26

**Nouvelle adresse :**
École maternelle Aqueduc,
39 rue de l'Aqueduc

*Ancienne adresse : Gymnase Château-Landon (localisation maintenue uniquement pour le BV n°27)*

## BV n°28, 29 et 30

**Nouvelle adresse :**
Maison des Jeunes Saint-Vincent-de-Paul, 12 rue Bossuet

*Ancienne adresse : École élémentaire Belzunce*

## BV n°32

**Nouvelle adresse :**
Collège Bossuet Notre-Dame,
35 rue de Chabrol

*Ancienne adresse : Collège Bernard Palissy*

**Pour vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote, flashez ce QR code**